

2- Bilan des actions pédagogiques et du projet d'école.

Fête du printemps

Le traditionnel carnaval de l'école s'est tenu le vendredi 4 avril. Après les prestations musicales des classes, sur le thème du carnaval ou du printemps, dans la cour de l'élémentaire, le soleil a permis de poursuivre les célébrations dans le jardin de l'école, où un goûter convivial a été offert. Nous tenons à exprimer notre gratitude aux parents d'élèves, dont les délicieux gâteaux et beignets de carnaval ont fait le bonheur de tous.

La commémoration de l'armistice du 8 mai.

Le vendredi 8 mai, les élèves de CE et CM de l'école ont été invités à participer à la commémoration. Plus d'une vingtaine d'entre eux ont répondu présents à cette cérémonie, témoignant de leur engagement citoyen. La mairie exprime sa fierté quant à l'implication de ces jeunes dans le devoir de mémoire, notion essentielle abordée dans les programmes scolaires des cycles 2 et 3 afin de garantir la transmission des valeurs républicaines et de l'histoire. Nos remerciements vont également aux parents des enfants présents.

ADAGE- signes à danser

Les élèves de PS-MS, GS-CP et CE1-CE2 ont participé activement au projet ADAGE "signes à danser", aboutissant à une présentation de leurs apprentissages sous forme d'un spectacle pour les parents le vendredi 23 mai. Ce spectacle a pris la forme d'un parcours chorégraphique à travers différents lieux de l'école, se terminant par un final dans la cour de la maternelle où les parents ont été invités à danser avec leurs enfants. Nous remercions la mairie pour son soutien financier, qui a rendu ce projet possible, ainsi que les nombreux parents présents.

Intervention de l'infirmière scolaire auprès des CM2.

L'infirmière scolaire est intervenue auprès des élèves de CM2 le 25 avril 2025. Au cours de cette intervention, les élèves ont traité de la description et de l'identification des changements corporels pubertaires, des distinctions morphologiques (femme, homme, fille, garçon) et de l'importance du respect mutuel et personnel.

Projet Kamishibai

Les élèves de CM1-CM2 ont appris la rédaction et illustration collaboratives. Ils s'exercent actuellement à la lecture publique pour présenter leurs travaux le jeudi 3 juillet à leurs parents et aux autres classes.

Intervention de la gendarmerie le 6 juin

Un gendarme est venu dans la classe de CE1-CE2. L'enseignante avait déjà sensibilisé les élèves des deux niveaux aux dangers piétons et aux règles de sécurité routière. Le Permis Piéton, une initiative d'éducation à la sécurité routière pour les plus jeunes, a ensuite été passé par les élèves de CE2. Cela leur permet d'aborder ces notions sur deux années. Le même jour, le gendarme a également fait passer le Permis Internet aux élèves de CM2 de la classe de CM1-CM2. En amont, l'enseignante avait préparé les élèves à un usage sûr, vigilant et responsable d'Internet. L'objectif de ce permis est de leur donner les outils pour profiter des avantages du web tout en étant conscients des risques et en sachant comment s'en protéger. Tous les CE2 et les CM2 ont validés le permis.

Intervention de la gendarmerie en lien avec de la maison de la protection des familles en en CM1/CM2

Le jeudi 22 mai, à partir d'un jeu de loto sur la loi, les élèves ont été sensibilisé au vocabulaire en lien avec la justice. Un débat était engagé avec les élèves sur le vocabulaire rencontré. Le gendarme faisait une synthèse des conséquences liées à chaque infraction ou comportement déviant.

Classe de découverte

La classe de CM1-CM2 est partie en classe de découverte à Xonrupt-Longmer du 10 au 13 juin 2025.

Nous exprimons notre gratitude envers la mairie pour son soutien financier, qui a rendu ce projet possible en prenant en charge le transport des élèves.

Les élèves ont appris à coopérer du lever jusqu'au coucher. Certains élèves vivaient pour la première fois un séjour sans leurs parents. Un soutien moral mutuel s'est spontanément mis en place.

Ils ont acquis de nouvelles connaissances géographiques, historiques et scientifiques.

Les randonnées et la visite de la confiserie ont également été très appréciées.

Nous remercions les adultes accompagnatrices pour leur implication.

Rallye cartes postales

Cette fin d'année scolaire marque la conclusion de notre projet de cartes postales, une initiative couronnée de succès. Grâce aux envois reçus de toute la France (métropole, DROM et COM), les élèves ont bénéficié d'une approche originale de la géographie, explorant des paysages variés, des monuments emblématiques, des spécialités culinaires et des récits historiques. En moyenne, chaque élève a participé activement en envoyant deux à trois cartes. Ce projet, qui a merveilleusement combiné l'écriture, la découverte de notre patrimoine et celui de la France, a été particulièrement enrichissant. Pour préserver l'intérêt des élèves, il ne sera pas reconduit l'an prochain, mais nous envisageons de le relancer en 2026/2027.

Grand jeu

Le mardi 17 juin, un "grand jeu" a rassemblé tous les élèves de l'école à l'étang de Villers-les-Moivrons. Ils s'y sont rendus à pied pour participer à cinq ateliers tournants, dont trois le matin avant le pique-nique, et deux l'après-midi. Au programme, des activités variées comme le cirque, un parcours sportif, des courses de relais, du tir à l'arc, du Mōlkky et de la lecture, la plupart se déroulant à l'ombre. Cette journée a mis l'accent sur l'entraide : les adultes encadraient les ateliers, et les élèves du primaire accompagnaient et veillaient sur leurs camarades de maternelle tout au long des activités et des déplacements. L'événement a été un franc succès, les plus âgés ayant pris leur rôle très au sérieux, créant ainsi un beau moment de partage et de solidarité au sein de l'école. Nous remercions également les adultes présents pour leur aide précieuse sur place et lors des trajets.

3- Bilan des autres actions

Alertes incendies

Les élèves ont participé avec succès aux deuxièmes exercices d'évacuation incendie de l'année. L'exercice a eu lieu le 6 mai pour l'élémentaire et le 12 mai pour la maternelle, les enseignants étant prévenus, mais pas les enfants. À l'élémentaire, à 11h30, l'évacuation du bâtiment a été remarquablement rapide, en seulement 36 secondes. Pour la maternelle, l'alarme a sonné à 8h45, et le bâtiment a été évacué en 1 minute et 10 secondes.

Photographe

Le matin du mardi 27 mai, un photographe de ACCESS LABO est venu faire des prises de vue. La séance a commencé par les portraits individuels et des fratries, puis les photos de classe ont été prises dans le jardin. La séance s'est terminée juste avant 10h30.

Les photographies sont en attente de livraison. Les chèques de règlement seront encaissés début juillet, après réception des photos. À ce jour, l'opération a généré 2308€, somme sur laquelle on doit également déduire les frais d'impression et sa prestation de 1637€. Le bénéfice dégagé est de 771€.

4- Suivi des travaux demandés et des achats

Réfection de la cour de maternelle

Le réaménagement de la grande cour de la maternelle se déroulera du 7 au 27 juillet, avec la mise en place d'un sol perméable, d'espaces verts et de bacs potagers.

Les plantations sont prévues au début de l'automne.

Installation de la table à langer avec escalier.

Le 30 avril, la table à langer avec un escalier a été installée à côté des lavabos dans la maternelle. Ce dispositif permet aux élèves d'accéder à la table en toute sécurité, sans avoir besoin d'être soulevés par une ATSEM.

Travaux suite à la commission de la com-com

Lors de la réunion du 25 février entre la COM-Com et les mairies, trois problèmes prioritaires concernant l'école avaient été soulevés : le remplacement des fenêtres de la classe de GS-CP, les infiltrations dans les briques de la maternelle, et la porte de l'atelier de la classe de CE1-CE2 qui sera totalement refaite. La commande des matériaux par la Com-Com va être réalisée prochainement. Nous ne connaissons pas à l'heure actuelle le calendrier de la réalisation des travaux.

Coopérative scolaire

Le montant de la coopérative scolaire à la date du 2 juin est de : 2 580,78€.

Recette de la coopérative scolaire depuis mars

- La vente de fromages du mois de mars, 1731.07€ (Bénéfice dégagé 257,29€).
- La contribution des familles pour la classe de découverte s'élève à 2520€
- La vente des photographies : 2308€ (Bénéfice dégagé 771€)

Dépenses de la coopérative scolaire depuis mars :

- Achats pour la revente des fromages 1473,78€
- Dépenses pour la sortie Opéra, rallye Nancy, bus : 1192,78€
- Dépenses pour du matériel pour les activités manuelles ou la cuisine : 45,39€
- Frais abonnement compte bancaire : 9€
- Spectacle du 11 avril 2024 au CCAM de Vandoeuvre : 176€
- Remboursement des frais de déplacement de la chorégraphe : 138.40€
- Dépense engagée pour la classe de découverte : 1229.91€ comprenant la location du chalet Saint Martin : 930€ d'acompte sur le montant total de 1740€ et la restauration (épicerie et pizzeria) : 299.91€

D'autres factures sont en prévision. Elles seront réglées avant la clôture des comptes le 31 aout 2025, si nous recevons les factures des prestations avant cette date.

- Reliquat du chalet Saint Martin : 840€
- Traiteur pour la classe de découverte : 1132.80€
- Guides de haute montagne : 340€
- Charges liées à la location du chalet Saint Martin : gaz 76€, eau 24€, chauffage 25€ et électricité 0.75€/kWh
- Il y a également une autre facture en attente du CCAM de Vandoeuvre pour une représentation intitulée « les pieds » que les classes de PS-MS et GS-CP sont allés voir en avril 2024.

5- Question de parents d'élèves

Un parent d'élève exprime sa satisfaction concernant le périscolaire. Il s'interroge cependant sur la manière dont les informations concernant les mouvements de personnel et les changements, tels que le remplacement récent de la cantine par un pique-nique (nécessitant chapeau et gourde), lui parviennent principalement par l'intermédiaire de son enfant. Le parent d'élève note que des informations semblent circuler via Facebook et demande comment il pourrait accéder à ces informations n'ayant pas de compte sur ce réseau social.

La mairie envisage de publier les informations sur l'ENT ONE l'année prochaine, en copiant-collant le contenu déjà présent sur sa page Facebook.

Clôture de séance : 19h00

La présidente,
Mélanie WARNIMONT

La secrétaire,
Cécile PHILIPPOT